

SITA Borde Matin

▶▶▶ lettre d'information

édito

par **Alexandre SUBLARD**
Président SITA Borde Matin



Les ménages, entreprises et collectivités publiques de la Loire produisent chaque année plus de 1 million de tonnes de déchets non dangereux.

Après tri, recyclage et valorisation, les déchets dits « ultimes » (non valorisables et non dangereux) sont traités par enfouissement sur l'installation de stockage de SITA Borde Matin (ancienne Satrod) exploitée par SUEZ à Roche-la-Molière.

Cet outil est déjà une référence française en termes de valorisation énergétique grâce à la production d'électricité apportée au réseau EDF et de chaleur alimentant le réseau urbain de Firminy.

Autorisé depuis 1972 à recevoir 500 000 tonnes de déchets par an, Borde Matin ne reçoit plus qu'environ 300 000 t/an depuis de nombreuses années. Le site dispose donc d'une capacité technique résiduelle permettant de poursuivre son activité bien au-delà de l'actuelle date limite de son autorisation administrative, fixée à 2026.

Résolument tourné vers une gestion optimisée et durable des ressources, SUEZ souhaite inscrire dans l'avenir le site de Roche-la-Molière en multipliant les voies de valorisation selon 3 axes : valorisation matière, organique et énergétique. C'est ce qui fonde le projet de Pôle Environnement Borde Matin, qui propose d'apporter de nouvelles solutions de traitement et de valorisation pour les collectivités et les entreprises du territoire tout en répondant parfaitement aux exigences des citoyens et de la réglementation.

Cet outil viendra compléter les équipements déjà présents sur les communes voisines de Firminy (tri des collectes sélectives) et du Chambon-Feugerolles (tri des déchets des entreprises) que nous avons récemment modernisés. Il est également complémentaire avec le projet porté par le SYDEMER, car le Pôle Environnement ne concerne que les déchets générés par les futures installations du syndicat et les flux non pris en compte à ce jour.

pourquoi un projet de Pôle Environnement ?

Après les lois Grenelle de 2009 et 2010, la récente loi sur la transition énergétique promulguée en août 2015 est venue réaffirmer l'orientation de la politique de gestion des déchets vers la prévention (produire moins de déchets), le recyclage et la valorisation. Le projet de plan départemental en cours d'élaboration appuie dans ce sens, tout en demandant le maintien d'exutoires pour les déchets ultimes, car il y en aura toujours.

Dans ce contexte, SUEZ vient de déposer en préfecture un dossier de demande d'autorisation d'exploiter qui propose de transformer l'installation de stockage de Borde Matin en un Pôle Environnement résolument tourné vers la valorisation matière (recyclage), organique (compostage) et énergétique (production d'électricité et de chaleur). Ce projet est conçu pour sécuriser le traitement de l'ensemble des déchets ultimes jusqu'en 2051. Cette longévité nous permettra d'investir dans la durée sur les meilleures techniques disponibles existantes à ce jour afin de limiter les coûts pour le contribuable et de réduire les risques de nuisance pour les riverains.

qui est SUEZ ?

Entreprise fondée en 1858, SUEZ est aujourd'hui spécialisée dans les métiers de l'eau et des déchets.

Ancrée depuis longtemps sur le territoire de Saint-Etienne Métropole, elle emploie environ 300 personnes sur le territoire, dont 30 sur le site de Roche-la-Molière. Impliquée au niveau social, économique et environnemental, SUEZ souhaite apporter la solution la plus avantageuse pour les collectivités publiques locales ligériennes et leurs habitants.



